



ACADÉMIE SAINT-LOUIS

1500, de la Rive-Boisée Sud, Québec (Québec) G2C 2B3

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ SUR LE
PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE DU VALLON
EN BOULEVARD URBAIN**

**PAR
JOCELYN LEE
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**PRÉSENTÉ AU
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT**

JUIN 2004

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE SAINT-LOUIS	1
2. POSITION DE L'ACADÉMIE SAINT-LOUIS FACE À L'OPTION 1	1
3. POSITION DE L'ACADÉMIE SAINT-LOUIS FACE À L'OPTION 2	1
A) LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES.....	2
B) LE NIVEAU SONORE.....	2
C) LA QUALITÉ DE VIE DES ÉLÈVES.....	3
D) L'EXPANSION DU COLLÈGE	3
4. POSITION DE L'ACADÉMIE SAINT-LOUIS FACE AU STATU QUO	4
5. CONCLUSION	4



1. PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE SAINT-LOUIS

L'Académie Saint-Louis est un collège privé de niveau secondaire pour filles et garçons qui a été fondé en 1953.

L'Académie Saint-Louis a, depuis 1995, pignon sur rue dans un tout nouvel édifice situé sur la rue de la Rive-Boisée Sud dans le secteur Lebourgneuf. Antérieurement, le collège fut localisé pendant trente ans sur l'avenue des Érables dans la haute ville de Québec.

Érigée sur un terrain de 195 000 pieds carrés, l'Académie Saint-Louis est située en bordure du parc de l'Escarpelement.

Présentement, le collège accueille 500 élèves. Ce nombre sera porté à 650 en raison d'un projet d'agrandissement qui sera complété pour septembre 2005. La très grande majorité des élèves demeurent dans le quartier Les Méandres, Le Mesnil et dans les quartiers avoisinants.

L'Académie Saint-Louis a aménagé, sur ses terrains, un jeu de basket-ball et un terrain de football.

2. POSITION DE L'ACADÉMIE SAINT-LOUIS FACE À L'OPTION 1

L'Académie Saint-Louis est en accord avec l'option 1 retenue dans l'étude d'impact pour le prolongement de l'autoroute du Vallon.

En effet, 80% de notre clientèle scolaire bénéficierait d'un prolongement de l'autoroute en diminuant le temps requis pour le trajet. Nous sommes donc favorables à ce projet puisqu'il nous rapproche de notre clientèle actuelle et nous donne accès à une nouvelle clientèle potentielle.

Par contre, comme nous utilisons le parc de l'Escarpelement et plus particulièrement le boisé dans des cours d'éducation physique, d'arts plastiques, d'écologie et de sciences de la nature, nous tenons à ce que toutes les dispositions soient prises afin de protéger au maximum ce milieu naturel extraordinaire situé en périphérie du collège puisque nos élèves en profitent tous les jours.

3. POSITION DE L'ACADÉMIE SAINT-LOUIS FACE À L'OPTION 2

L'Académie Saint-Louis s'oppose fermement au prolongement de l'autoroute du Vallon selon l'option 2 identifiée dans l'étude d'impact. Bien que cette option n'ait pas été retenue dans l'étude d'impact, nous tenons à faire connaître les torts considérables que cette option causerait au collège. Ceux-ci pourraient même avoir un effet majeur sur notre compétitivité et mener, à long terme, à notre fermeture.



Lorsque que nous nous sommes établis sur notre emplacement actuel en 1995, il aurait été beaucoup plus simple et surtout beaucoup moins onéreux de s'établir directement sur le boulevard Lebourgneuf.

Voulant à tout prix s'éloigner de ce boulevard, pour une plus grande sécurité et une plus grande qualité de vie, nous avons entrepris de faire ouvrir une nouvelle rue, qui porte le nom aujourd'hui de rue de la Rive-Boisée Sud, pour se localiser en bordure du parc de l'Éscarpement. Ce choix coûtera à l'école 800 000,00\$.

Or aujourd'hui, nous nous sentons piégés par l'option 2. Une telle option provoquerait des impacts négatifs sur les aspects suivants :

- A) La sécurité des élèves
- B) Le niveau sonore
- C) La qualité de vie des élèves
- D) L'expansion du collège

A) LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Le prolongement de l'autoroute du Vallon selon l'option 2 positionnerait le boulevard urbain directement le long du côté est de notre terrain. La sécurité de nos élèves serait ainsi mise en danger, non seulement lors de leurs déplacements les matins et les fins d'après-midi, mais aussi tout au long de la journée parce que l'autoroute se retrouverait juste à côté de notre terrain de football et de soccer.

En saison, nos élèves jouent presque à tous les jours au football ou au soccer. Il arrive régulièrement que les ballons sortent du terrain. Imaginez le danger lorsque les élèves voudront aller récupérer leur ballon sur ce boulevard urbain.

Malgré que nous sommes assez éloignés du boulevard Lebourgneuf , que nous avons des feux de circulation à l'intersection et que la limite de vitesse permise est de 50 km/h, nous déplorons à date quelques accidents dans lesquels des élèves ont été happés par des automobilistes. Il y a donc un danger potentiel de placer une autoroute juste à proximité de notre terrain de jeux.

Par surcroît, plus de 400 jeunes du quartier, âgés de 6 à 12 ans, fréquentent nos installations qui servent de terrain de jeux durant l'été. Aussi, d'autres jeunes, âgés de 13 et 14 ans, en collaboration avec les loisirs Neufchâtel, pratiquent le soccer et le football sur notre terrain. Ceux-ci seraient ainsi soumis aux mêmes risques d'accident que nos élèves lors de la pratique de leur sport.

B) LE NIVEAU SONORE

Semblable à la très grande majorité des collèges, l'Académie Saint-Louis n'est pas munie de système de climatisation puisqu'elle ne dispense pas de cours durant la saison estivale.



Par contre, comme il arrive qu'il fasse très chaud durant les mois de mai, juin et septembre, le personnel enseignant ouvre les fenêtres afin de rafraîchir les locaux. En raison du peu de circulation en périphérie du collège, les élèves peuvent jouir d'un climat de calme bien que les fenêtres soient ouvertes. Ceci est un préalable indispensable au processus d'apprentissage.

Le prolongement de l'autoroute sur les terrains situés juste à l'arrière du collège causerait une augmentation importante du bruit pour les élèves. Des impacts négatifs sont prévisibles particulièrement en raison de la côte de l'Escarpement que devraient emprunter les véhicules et les motocyclettes. Nous anticipons une importante dégradation du climat de calme propice à l'apprentissage.

C) LA QUALITÉ DE VIE DES ÉLÈVES

Le collège n'est pas seulement un bâtiment où nous dispensons des cours aux élèves. Bien au contraire, le collège, c'est un véritable milieu de vie. Les élèves se réalisent, se développent et complètent leur formation par la participation à de nombreuses activités. Et pour continuer de se faire, le collège doit obligatoirement posséder des espaces de jeux extérieurs sécuritaires et des espaces verts.

Présentement, les élèves tirent profit de l'environnement extraordinaire de l'Académie Saint-Louis. Le prolongement de l'autoroute du Vallon selon l'option 2 aurait pour conséquence de les priver d'un tel environnement et ainsi diminuer grandement leur qualité de vie.

Par ailleurs, durant la saison estivale, les 400 jeunes de 6 à 12 ans, qui fréquentent cet environnement, se rendent presque à tous les jours dans le boisé du parc de l'Escarpement afin d'y jouer. Les jeunes, accompagnés des moniteurs, auraient, afin de se rendre à ce boisé, à descendre la côte de la Rive-Boisée Sud, se rendre à l'intersection Lebourgneuf - du Vallon, pour ensuite remonter la côte de l'Escarpement. Par conséquent, le prolongement de l'autoroute selon l'option 2 aurait pour effet de diminuer grandement l'accès au boisé pour ces jeunes.

D) L'EXPANSION DU COLLÈGE

Le prolongement de l'autoroute du Vallon selon l'option 2 priverait l'Académie Saint-Louis des derniers terrains disponibles pour son développement et le maintien nécessaire d'espaces verts.

Seule école secondaire du quartier Lebourgneuf, en nous enlevant toute possibilité d'expansion, on empêche plusieurs élèves de fréquenter l'école de leur choix et de leur quartier.

Déjà, nous devons refuser plusieurs élèves par manque d'espace. Nous sommes présentement à travailler sérieusement sur un projet d'agrandissement du collège afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre



d'élèves. Malgré tout, nous savons que, dans un avenir rapproché, nous devons procéder à d'autres agrandissements et aménager un terrain de soccer et une piste d'athlétisme. Pour ce faire, nous devons acquérir le seul terrain disponible à l'Est de notre collège. Nous avons présentement une promesse d'achat signée et acceptée avec le propriétaire de ce terrain convoité. Malheureusement, cet achat ne peut se conclure tant que la décision finale du gouvernement, concernant le prolongement de l'autoroute, ne sera connue.

4. POSITION DE L'ACADÉMIE SAINT-LOUIS FACE AU STATU QUO

Pour l'Académie Saint-Louis, le statu quo est un choix inacceptable. Cette solution serait presque aussi lourde de conséquences que le prolongement de du Vallon selon l'option 2.

Le non prolongement de l'autoroute du Vallon, combiné au développement des quartiers au nord du collège, auraient pour conséquence d'augmenter, à brève échéance, le flux de circulation aux alentours du collège. Conséquemment, l'ouverture ou le prolongement de nouvelles rues comme « de la Belle-Arrivée », « De Celles » et « des Arbrisseaux » seraient fort plausibles. Or, il en résulterait des impacts négatifs sur la sécurité des élèves et sur la qualité de leur milieu de vie.

5. CONCLUSION

L'Académie Saint-Louis s'oppose, à raison, au prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain selon l'option 2 de l'étude d'impact et au statu quo. Nous avons démontré que ces options nous causeraient des préjudices considérables. Notre niveau de compétitivité face aux secteurs privé et public s'en trouverait fort amoindri. Le manque de différents terrains de jeux, d'espaces verts et la diminution de la qualité de vie sont sûrement des facteurs qui influent sur le choix d'un collège.

Cependant, l'Académie Saint-Louis est tout à fait favorable au prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain selon l'option 1 retenue dans l'étude d'impact. Ce prolongement permettra à l'Académie Saint-Louis de continuer à se développer et d'offrir un service de qualité, dans un milieu de vie sain et agréable, sur un site exceptionnel où modernité et nature s'intègrent de façon harmonieuse.